

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU 14 MAI 2025**

Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni le mercredi 14 mai 2025 à 10h30, sous la présidence de Madame Christiane Forestier, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

M. Benoit MAUNIT invité par Madame le Doyen.

Collège A : M. David BALAYSSAC ; M. Erick BEYSSAC, M. Jean-Michel CHEZAL, Mme Florence CHEZET, Mme Christine COURTEIX, Mme Pascale GUEIRARD, M. Paul ROUZAIRE.

Collège B : Mme Emmanuelle LAINE, M. Christophe MAILLET, Mme Mercedes QUINTANA, Mme Chantal SAVANOVITCH, M. Jérémie TALVAS, Mme Valérie WEBER, M. Eric WERSINGER.

Collège BIATSS : M. Maxime BERTUCAT, M. Alexis BRED, Mme Pauline GRANDSEIGNE, Mme Alexine VIGNAL.

Collège étudiant : Mme Agathe DUPUIS, Mme Lou-Ann ENGRAND, Mme Louise FARGE, M. Paul LAVAURE, M. Pierre PRADELEIX, Mme Manon PRIAM, M. Mathéo ROCHE, M. Théo TOURGON.

Sont excusés :

Collège A : Mme Valérie SAUTOU, Mme Laurence TERRAL, M. Stéphane WALRAND.

Collège B : M. Damien BALESTRINO, M. Eric DEBITON, Mme Magali VIVIER.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 05/03/2025.

Il est approuvé à l'unanimité.

II. Renouvellement du Conseil : désignation des 8 personnalités extérieures

Suite aux dernières élections des membres du Conseil de l'UFR de Pharmacie, les nouvelles personnalités extérieures doivent être désignées et approuvées par le Conseil.

Madame le Doyen-Directeur présente les différentes personnalités proposées, selon les dispositions des statuts de l'UFR.

Les 8 personnalités extérieures proposées sont :

Un représentant et un suppléant de même sexe désignés par les organismes :

- Pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : Mme Dominique LALLE et Mme Catherine PERROT
- Pour le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens AuRa : M. Bruno BORDAS et M. Tanguy CHAPUIS

Pour le Groupement des Industries de Santé du Médicament de la Région Auvergne (GIMRA) : Mme Anne-Monique SIMONIN et Mme Delphine THIBAUD-SOLA

Madame le Doyen est en attente de la proposition du CHU pour désigner un représentant, et son suppléant, des Pharmaciens ou Biologistes des Hôpitaux. Ces nominations seront soumises au vote du Conseil de l'UFR lors d'une prochaine séance.

Quatre personnalités qualifiées :

- Issue des syndicats de Pharmaciens d'officine : M. Philippe OSSEDAT
- Issue des syndicats de Pharmaciens biologistes : Mme Candice CATILLON-ROUSSEAU
- Un Pharmacien ou Biologiste des Hôpitaux : Mme Delphine OUDOUL
- Une personnalité cooptée en raison de sa compétence et de l'intérêt qu'elle porte à l'UFR de Pharmacie : Mme Sylvie DE LAROUZIERE

S'ensuit un temps d'échange durant lequel Madame le Doyen apporte des précisions quant à la désignation des personnalités extérieures. Il n'est pas précisé dans les statuts s'il est nécessaire de proposer des personnes différentes à chaque renouvellement de Conseil. Les personnes conviées sont intéressées par le fonctionnement de l'UFR.

Les personnalités extérieures seront invitées au prochain Conseil de l'UFR de Pharmacie prévu le mercredi 25 juin 2025.

La désignation des personnalités extérieures est soumise au vote du Conseil de l'UFR de Pharmacie et est approuvée à l'unanimité.

III. Point finances

Ce point est présenté par Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composante.

Le premier sujet abordé est le budget rectificatif 2025. Madame Gaëlle ROBERT précise au Conseil que le budget initial de l'UFR est voté en début d'année civile, puis réajusté en milieu d'année, ce qui donne le budget rectificatif, l'objet de sa présentation du jour.

La consigne de la gouvernance est de diminuer une fois de plus les dépenses de fonctionnement courant de 15% au niveau de l'établissement.

L'UFR de Pharmacie s'est positionnée en faveur d'une diminution moins élevée. En effet, la contribution au budget initiale avait été très importante, il semble donc impossible d'opérer une réduction d'une telle ampleur. Il a donc été proposé une baisse de 10 000€ sur les dépenses de fonctionnement, correspondant à une baisse de 4,27% :

- Budget Initial 2025 : 233 942 euros
- Budget Rectificatif 2025 : 223 942 euros.

Madame Gaëlle ROBERT ajoute que les recettes sont supérieures aux capacités de dépenses.

Ce premier sujet donne lieu à un temps de questions/réponses :

Faut-il anticiper une nouvelle réduction du budget de fonctionnement ? Il faut s'attendre à rester sur une restriction budgétaire, mais voir en fonction du versement de la taxe d'apprentissage. Madame Gaëlle ROBERT suppose que le budget initial 2026 sera à la hauteur de celui de 2025.

La question de la pertinence d'apporter des ressources s'il n'est pas possible de les utiliser ensuite est posée. Il est difficile de répondre à cette interrogation, soit il faut persévérer pour rendre les entrées d'argent vertueuses, soit on peut en effet se demander s'il est encore nécessaire de mettre de l'énergie dans la recherche de moyens financiers.

Le second sujet concerne l'évolution du logiciel SIFAC et les impacts sur l'exécution budgétaire 2025 et le budget 2026.

L'Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur (AMUE), chargée du déploiement des logiciels de gestion et support dans les universités et établissements de recherche, fait évoluer le logiciel de gestion comptable SIFAC à SIFAC + à partir du mois d'octobre 2025 (période de tests), pour une mise en place opérationnelle en janvier 2026.

Cette évolution technique impactera fortement la clôture comptable de fin d'exercice 2025 et l'exécution budgétaire en début d'année civile 2026 :

- Clôture exercice 2025 : Il est prévu une clôture comptable anticipée au mois d'octobre 2025 et non fin novembre comme habituellement.
- Budget 2026 : L'ouverture des crédits pourrait intervenir seulement à partir de fin février 2026.

Il est donc vivement recommandé d'anticiper les commandes et déplacements (Notilus) de fin d'année 2025 et aussi de début d'année 2026.

La procédure qui sera applicable dans le cas de commandes urgentes passé le délai d'octobre 2025 n'est pas encore connue, Madame Gaëlle ROBERT transmettra les décisions prises au fur et à mesure.

Ce deuxième sujet donne également lieu à un temps d'échanges :

Tout d'abord, est-ce que ce changement impactera le logiciel Notilus ? Oui, il ne sera plus possible de faire d'ordre de mission. Une solution est en cours de réflexion, Madame ROBERT insiste sur l'importance d'anticiper les déplacements et les dépenses.

Sera-t-il possible, pour les déplacements de fin d'année, de faire les avances puis de demander le remboursement après ? Oui, les remboursements seront pris en charge.

Quid de la taxe d'apprentissage ? Elle sera sûrement avancée, c'est un point de négociation vu qu'elle est perçue en septembre, il est possible d'utiliser ce qui aura été mis de côté l'année dernière.

Madame le Doyen conseille de dépenser les crédits pédagogiques avant fin septembre.

Cette décision est nationale, toutes les universités utilisant SIFAC seront impactées de la même manière.

Une information sera diffusée en Collège des Enseignants.

IV. Nomination responsable DES Pharmacie Hospitalière

Madame Valérie SAUTOU a exprimé à Madame le Doyen son souhait de céder la responsabilité du DES Pharmacie Hospitalière, en proposant Monsieur Philip CHENNELL comme remplaçant.

Monsieur Philip CHENNELL, MCU-PHU en Pharmacie clinique, est d'accord pour reprendre cette responsabilité. Madame le Doyen souligne son investissement actuel auprès des internes comme très positif.

La proposition de Monsieur Philip CHENNELL en tant que responsable du DES Pharmacie Hospitalière est soumise au vote du Conseil, et approuvée à l'unanimité.

V. Changement d'intitulé du parcours de licence N3 Nutrition

La Licence N3 Sciences de la Vie, parcours nutrition est co-portée par l'UFR Biologie et l'UFR de Pharmacie.

Une demande de changement d'intitulé est portée par Madame FARGES, responsable de ce parcours. Une diminution du nombre d'étudiants dans le parcours est constatée depuis plusieurs années, malgré un bon taux de réussite et une logique certaine avec la poursuite d'études (Master BS parcours NHM et PSI). Après l'analyse de ce manque d'attractivité, Madame FARGES propose « Nutrition humaine et santé » comme nouvel intitulé pour la 3^{ème} année, pour plus de visibilité et une meilleure distinction avec le parcours Diététique.

Monsieur TALVAS précise que ce changement permettrait de faire le lien avec le parcours Master, en mettant en avant une filière cohérente de la licence au master.

Cette demande sera également portée au Conseil de l'UFR Biologie.

Le changement d'intitulé du parcours de licence N3 Nutrition pour « Nutrition humaine et santé » est soumis au vote du Conseil de l'UFR de Pharmacie, et adopté à l'unanimité.

VI. Calendrier universitaire 2025/2026

Madame le Doyen-Directeur présente au Conseil de l'UFR de Pharmacie le calendrier universitaire prévisionnel 2025/2026.

Dates de rentrée :

Formation et année de formation <i>(niveau L, LP, M + mention + année de formation)</i>	Date de la journée d'accueil – formalités administratives <i>(présence obligatoire des étudiants)</i>	Date de début des enseignements	Début du 2 ^{ème} semestre
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	1 ^{er} septembre 2025	2 septembre 2025	5 janvier 2026
DFGSP2	24 juillet 2025 de 13h à 14h via TEAMS	1 ^{er} septembre 2025 (25 août 2025 pour les remises à niveaux)	19 janvier 2026 Stage d'observation 26 janvier 2026 cours
DFGSP3	/	1 ^{er} septembre 2025	19 janvier 2026
DFASP1	/	1 ^{er} septembre 2025	19 janvier 2026
DFASP2 Officine	/	1 ^{er} septembre 2025 (SSE5)	5 janvier 2026
DFASP2 Industrie	/	1 ^{er} septembre 2025 (stages) 5 janvier 2026 (cours) 9 janvier 2026 Formation SSE5	7 avril 2026 (stages)
DFASP2 Internat	/	1 ^{er} septembre 2025 9 janvier 2026 Formation SSE5	2 mars 2026
6 ^{ème} année Officine	/	1 ^{er} septembre 2025	2 mars 2026

Dates de rentrée, suite :

Formation et année de formation (Formation paramédicale)	Date de la journée d'accueil – formalités administratives (présence obligatoire des étudiants)	Date de début des enseignements	Début du 2ème semestre
DEUST 1 ^{ère} année	15 septembre 2025	15 septembre 2025	2 février 2026
DEUST 2 ^{ème} année	/	25 septembre 2025	22 janvier 2026
Formation et année de formation (niveau L, LP, M + mention + année de formation)	Date de la journée d'accueil – formalités administratives (présence obligatoire des étudiants)	Date de début des enseignements	Début du 2ème semestre
Licence Pro. Industries pharmaceutiques : gestion, production et valorisation	08 septembre 2025	08 septembre 2025	05 janvier 2026
Licence SV Bioproduction et Biotechnologie en Santé Niveau 3 (UFR de Biologie)	01 septembre 2025	08 septembre 2025	05 janvier 2026
Master Sciences du Médicament 1 ^{ère} année	01 septembre 2025	01 septembre 2025	05 janvier 2026
Master Sciences du Médicament 2 ^{ème} année	10 septembre 2025	10 septembre 2025	05 janvier 2026
Master QMS Qualité Produits de Santé 2 ^{ème} année (EUPI)	12 septembre 2025	22 septembre 2025	05 janvier 2026
Master BS Produits Santé Innovation 2 ^{ème} année (UFR de Biologie)	01 septembre 2025 (e-learning)	15 septembre 2025	16 février 2026

Périodes prévisionnelles d'examens :

Niveau de formation (N1, N2, N3, LP, M1, M2...)	Évaluation initiale		2 ^{ème} chance	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Du 15 au 17 décembre 2025	Du 21 avril au 27 avril 2026 + oraux du 29 juin au 3 juillet 2026	Semaine du 8 juin	
DFGSP2	Du 5 au 9 janvier 2026	Du 7 au 20 mai 2026	Du 18 au 30 juin 2026	
DFGSP3	Du 5 au 9 janvier 2026	Du 7 au 20 mai 2026	Du 18 au 30 juin 2026	
DFASP1	Du 5 au 9 janvier 2026	Du 7 au 20 mai 2026	Du 18 au 30 juin 2026	
DFASP2 Officine	5 au 7 novembre 2025 8 au 12 décembre 2025	28 au 30 janvier 2026 25 au 31 mars 2026	Du 7 au 20 mai 2026	Du 18 au 30 juin 2026
DFASP2 Industrie	25 au 31 mars 2026	Stage hospitalier	Du 7 au 20 mai 2026	/
DFASP2 Internat	5 au 7 novembre 2025	30 mars au 3 avril 2026	Du 7 au 20 mai 2026	
6 ^{ème} année Officine	3 au 7 novembre 2025 et du 2 au 6 mars 2026	1 au 5 juin 2026	1 au 5 juin 2026	31 Août au 4 Septembre 2026
DEUST 1 ^{ère} année	12/13 janvier 2026	15/16 juin 2026	25/26/27 août 2026	25/26/27 août 2026
DEUST 2 ^{ème} année	15/16 janvier 2026	18/19 juin 2026	25/26/27 août 2026	25/26/27 août 2026
Master Sciences du Médicament 1 ^{ère} année	du 15 au 19 décembre 2025	26/03/26 + du 30/03 au 03/04/26 + du 04 au 11/05/26 + du 06 au 10 juillet 2026	Fin août 2026	

Périodes prévisionnelles d'examens, suite :

Niveau de formation (N1, N2, N3, LP, M1, M2...)	Évaluation initiale		2 ^{ème} chance	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Licence Pro. Industries pharmaceutiques : gestion, production et valorisation	Contrôle Continu	Contrôle Continu Soutenances le 14/09/26	Début septembre 2026	
Licence SV Bioproduction et Biotechnologie en Santé Niveau 3 (UFR de Biologie)	Contrôle Continu	Contrôle Continu Soutenances le 10-11 /09/26	Septembre 2026	
Master Sciences du Médicament 2 ^{ème} année	du 5 au 9 janvier 2026	du 08 au 12 juin 2026	Fin août 2026 Début <u>Septembre</u> 2026	
Master QHS Qualité Produits de Santé 2 ^{ème} année (EUPI)	Contrôle Continu + du 05 au 09 janvier 2026	Contrôle Continu Soutenances le 21/09/26	Début septembre 2026	
Master BS Produits Santé Innovation 2 ^{ème} année (UFR de Biologie)	Contrôle Continu	Contrôle Continu + du 07 au 11 septembre 2026	Mi-septembre 2026	

- **Actions sociétales (ex-journée mobile) :**
 - *Le 30 septembre 2025 Ciné-Débat – don et greffe d'organes*
 - *Le 06 novembre 2025 Intelligence artificielle Journée scientifique de l'I-SVSAE*

S'ensuit un temps d'échanges :

Tout d'abord, concernant les dates de rentrée du 2^{ème} semestre DFGSP2, les élus étudiants demandent des précisions concernant le stage d'observation mentionné au 19 janvier 2026. Madame le Doyen indique qu'il s'agit d'une nouvelle initiative de sensibilisation au handicap pour les étudiants de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie, incluant une journée de présentation du handicap puis un stage d'environ deux jours en trinômes interdisciplinaires envoyés dans des structures accueillant des personnes en situation de handicap. Des informations complémentaires seront apportées prochainement sur cette action.

Ensuite, plusieurs points concernant les dates d'examens sont abordés. La période d'examens du second semestre semble se dérouler sur une période plus longue. Madame Valérie WEBER rappelle que cette impression est donnée par les ponts du mois de mai. Les élus étudiants relèvent qu'il n'y a pas de pause avant les examens de deuxième session. La multiplication des examens à organiser pour la scolarité ne le permet pas. Pour les examens de 6^{ème} année officine, les étudiants s'inquiètent de la date de la première session d'examen du 3 au 7 novembre. Madame Valérie WEBER répond que seulement certaines UE seront évaluées, les autres le seront au fur et à mesure. Les élus étudiants posent également la question de l'examen initial de 6^{ème} année officine se déroulant en même temps que la session de rattrapage. Cette configuration est liée à la réorganisation du DES court officine.

Enfin, les journées du 30/09/2025 et 06/11/2025 seront consacrées aux actions sociétales, auparavant appelées « journées mobiles ». Ces journées sont l'occasion de permettre aux étudiants de s'ouvrir à des sujets et aspects liés à la santé. Madame le Doyen insiste sur le fait que l'université propose des actions originales, l'implication des personnels enseignants, BIATSS et des étudiants pour assister à ces actions devrait être toute aussi importante. Les élus étudiants demandent s'il est possible de donner des explications sur ces journées à la rentrée universitaire. Une information sera diffusée durant les réunions de rentrée. Les élus demandent également si ces journées peuvent être notées dans l'emploi du temps. Cette remarque est accueillie positivement par Madame le Doyen, le fait que ces journées

apparaissaient précédemment comme vides pouvaient laisser suggérer aux étudiants qu'il s'agissait de journées de révision.

Les élus étudiants indiquent que le report de certains jurys a mis certains étudiants en situation de stress. Cette situation était un cas exceptionnel, la mise à jour a été mise en ligne.

Les élus étudiants suggèrent que le calendrier universitaire soit mis à disposition dans les actualités.

Le calendrier universitaire 2025/2026 est soumis au vote du Conseil. Il est approuvé à l'unanimité.

VII. Tableau de tarification FC 2025/2026

Madame le Doyen et Madame Gaëlle ROBERT, Directrice Administrative de Composante, présentent les tableaux des modifications portant tarification en alternance et en formation continue des diplômes nationaux de l'UCA à compter de la rentrée universitaire 2025-2026.

L'augmentation des tarifs des formations continues est appliquée à la demande de l'Université.

Madame Gaëlle ROBERT ajoute que les tarifs des formations diplômantes avaient été votées lors d'un précédent Conseil de l'UFR. Ce sont les formations non diplômantes qui sont désormais sujettes à cette demande d'augmentation, en application de la politique de l'établissement.

En apportant quelques précisions concernant le tableau, Madame Gaëlle ROBERT indique que l'augmentation des coûts est de 3%. Cette tarification sera publiée sur la page « Formation continue » du site internet de l'UFR.

La nouvelle tarification FC est soumise au vote du Conseil, et approuvée à l'unanimité.

ANNEE D'ETUDES	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	CÔÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
					PUBLIC FC FINANCE TARIF PLEIN	PUBLIC FC NON FINANCE OU DEMANDEUR D'EMPLOI	
ETUDES DE SANTE	Parcours d'Accès Spécifique Santé (P.A.S.S)	Olivier CHAVIGNON Isabelle RANÇON-COLE	418 h	4,75 €	1 985,50 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Co-portage UFR d'Odontologie UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
ETUDES DE SANTE - 1 ^{er} CYCLE	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2	Marie-Ange CIVIALE	564 h 15 + stage selon parcours	9,58 €	5 405,52 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
	Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3		434 h 30 + stage selon parcours	12,44 €	5 405,18 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
ETUDES DE SANTE - 2 ^{ème} CYCLE	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1	David BALAYSSAC	en moyenne 350 h selon parcours	15,44 €	5 404,00 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2		en moyenne 200 h selon parcours	27,01 €	5 402,00 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
ETUDES DE SANTE - 3 ^{ème} CYCLE	6 ^{ème} année des Etudes Pharmaceutiques	Christiane FORESTIER Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT	en moyenne 220 h	24,55 €	5 401,00 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	

ANNEE D'ETUDES	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	COÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
					PUBLIC FC FINANCE TARIF PLEIN	PUBLIC FC NON FINANCE OU DEMANDEUR D'EMPLOI	
LICENCE	Licence Sciences de la vie N3 - Parcours Bioproduction et biotechnologie en santé	Elora FOURNIER Ayhan KOCER			2 756,00 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Formation proposée en alternance Co-portage UFR de Biologie
LICENCE PRO	Licence Professionnelle Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation Parcours Développement, Production et Ingénierie Pharmaceutique	Eric BEYSSAC	450 H + 398 semaines en entreprise	18,38 € (18,40 € en contrat pro)	8 271 € (8 280 € en contrat pro)	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Formation proposée en alternance
MASTER	M2 Mention Biologie Santé Parcours Produits, Santé, Innovation	Nicolas GONCALVES-MENDES Emmanuelle LAÏNE	420 H + 43 semaines en entreprise	19,80 € (19,80 € en contrat pro)	8 316 € (8 316 € en contrat pro)	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Formation proposée en alternance Co-portage UFR de Biologie et UFR de Médecine et des pp
MASTER	M1 Mention Sciences du Médicament	Pascal COUDERT	474 H	11,63 €	5 512,62 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
	M2 Mention Sciences du Médicament		279 H	19,76 €	5 513,04 €	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	
MASTER	M2 Mention Qualité, Hygiène, Sécurité Parcours Qualité des Produits de Santé	Ghislain GARRAIT	413 H + 38 semaines en entreprise	22,05 € (22,10 € en contrat pro)	9 106,65 € (9 127,50 € en contrat pro)	selon ressources : - tarif plein, - tarif réduit (70%), - tarif solidaire (20%, montant min. de 500€)	Formation proposée en alternance

TYPE	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	EFFECTIF MINIMUM	COÛT HORAIRE (sur tarif plein)	TARIFICATION		COMMENTAIRES
						Tarif Etudiant UCAA*	Tarif Plein	
D.U.	ORTHOPÉDIE	Anne BOYER Yoann LE BASLE	120 H + 2 H 30 examen	10 FC	13,22 €	1 076,35 €	1 586,20 €	fin habilitation 2026-2027
D.U.	PHARMACIE CLINIQUE ET PEDIATRIQUE	Lise BERNARD	79 H	8	17,93 €	1 076,35 €	1 416,25 €	habilitation en cours de renouvellement Ouvert 1 année sur 2
D.U.	PHARMACIE CLINIQUE ET PERSONNE AGÉE NON OUVERT 2025/2026	Lise BERNARD	90 H + 2H25 examen	5	15,74 €	1 076,35 €	1 416,25 €	Fin habilitation 2026-2027 Ouvert 1 année sur 2
D.U.	PHYTOTHERAPIE	Catherine FELGINES	94 H 30 + 1 H 30	14 FC ou 27 FI	15,26 €	721,00 €	1 442,00 €	fin habilitation 2026-2027
D.U.	PROCEDES PHARMACEUTIQUES COMPLEMENTAIRE A LA FORMATION D'INGENIEUR MENTION CHIMIE	Magali VIVIER Valérie WEBER	337 H + 62 H en autonomie + 9 H de suivi individuel + 5 mois de stage	1	3,67 €	618,00 €	1 236,00 €	fin habilitation 2026-2027
D.U.	PROCEDES PHARMACEUTIQUES COMPLEMENTAIRE A LA FORMATION D'INGENIEUR MENTION BIOTECHNOLOGIES	Magali VIVIER Eric DEBITON	270 H + 57 H en autonomie + 8 H de suivi individuel + 5 mois de stage	1	4,58 €	618,00 €	1 236,00 €	fin habilitation 2026-2027
D.U.	RECONVERSION OFFICINALE	Sabrina BEDHOMME	96 H d'UE obligatoires et 2 UE optionnelles (entre 20 à 34 H chacune) + 6 mois de stage	1	14,75 €	-	1 416,25 €	habilitation à retravailler
D.U.	SANTE ET ENVIRONNEMENT	Marie-Pierre SALUVANT-ROCHAT Aurora COLLIN	92 H + 5h examen	14 FC ou 27 FI	19,70 €	906,40 €	1 812,80 €	fin habilitation 2026/2027

TYPE	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	EFFECTIF MINIMUM	COÛT HORAIRE	TARIFICATION	COMMENTAIRES
FORMATION ATTESTANTE	ORTHOPEDIE	Anne BOYER Yoann LE BASLE	120 H	1	11,55 €	1 386,20 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom
FORMATION ATTESTANTE	PHARMACIE CLINIQUE ET PEDIATRIQUE	Lise BERNARD	79 H	1	15,40 €	1 216,25 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom Habilitation en cours de renouvellement
FORMATION ATTESTANTE	PHARMACIE CLINIQUE ET PERSONNE AGE NON OUVERT 2025/2026	Lise BERNARD	90 H	1	13,51 €	1 216,25 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom
FORMATION ATTESTANTE	PHYTOTHERAPIE	Catherine FELGINES	94 H 30	1	13,14 €	1 242,00 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom
FORMATION ATTESTANTE	SANTE ET ENVIRONNEMENT	Marie-Pierre SAUVANT-ROCHAT Aurore COLLIN	92 H	1	17,53 €	1 612,80 €	Formation mutualisée avec le DU du même nom

TYPE	INTITULE	RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	VOLUME HORAIRE	EFFECTIF MINIMUM	COÛT HORAIRE	TARIFICATION	COMMENTAIRES
FORMATION COURTE	COMPLEMENTS ALIMENTAIRES A L'OFFICINE : ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE D'ACTIVITE PHYSIQUE	Jeremie TALVAS	15 H 30	6	-	648,9	
FORMATION COURTE	ECZEMA ATOPIQUE ET URTICAIRE : DIAGNOSTIC ET TRAITEMENTS	Bénédicte PERETON	6 H	6	-	618	
FORMATION COURTE	MICROBIOTE ET SOUCHES PROBIOTIQUES	Sylvie MIQUEL	11 H 30	6	-	566,5	
FORMATION COURTE	MYCOLOGIE : « MYCOVERGNE » CAS DE COMPTOIRS A L'OFFICINE	Florence CALDEFIE CHEZET	8 H	11 tarif plein / 45 tarif réduit	-	Tarif plein : 216,30 € Tarif réduit : 51,50 €	
FORMATION COURTE	ONCOLOGIE ET ANTICANCEREUX ORAUX A L'OFFICINE : ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT	David BALAYSSAC	14 H	6	-	643,75	
FORMATION COURTE	PRISE EN CHARGE DES ANGINES A L'OFFICINE	Christiane FORESTIER	5 H	6	-	309	
FORMATION COURTE	PRISE EN CHARGE DES CYSTITES A L'OFFICINE	Christiane FORESTIER	4 H	5	-	309	

VIII. Présentation du projet AMI-CMA Enseignement en Santé Numérique (ESaN)

Madame le Doyen présente le projet AMI-CMA sur l'Enseignement en Santé Numérique « Formation inter-professionnelle aux parcours de soins numériques », débuté il y a plus de deux ans. Co-porté par l'UFR de Médecine et l'UFR d'Odontologie, il est un des rares projets en France où les trois UFRs sont réunies pour proposer une action commune.

Les responsables pédagogiques sont Céline MONGARET pour l'UFR de Pharmacie, Célian BERTIN pour l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales et Cindy BATISSE-LANCE pour l'UFR d'Odontologie.

Le projet ESaN vise à donner à tous les acteurs du soin formés à l'Université Clermont Auvergne une formation et des compétences en santé numérique en créant un programme immersif, interactif et modulable.

Cette formation intègre le numérique pour le 2^{ème} et 3^{ème} cycle, mais également pour les professionnels de santé en formation continue. Actuellement il existe une UE en 3^{ème} année « Numérique en Santé ».

Ce programme regroupera une plateforme numérique avec des e-ressources et des plateaux d'enseignements, véritables espaces pédagogiques d'apprentissage de la santé numérique. Il impliquera la création d'une plateforme numérique mais également d'une nouvelle pharmacie pédagogique.

Le 16 avril, le projet a reçu une réponse positive du Premier Ministre, avec l'accord de 2 millions d'euros, dont Madame le Doyen expose la répartition prévue lors du dépôt du dossier :

INVESTISSEMENT

<p>Dispositif d'immersion virtuelle Médecine / Pharmacie / Paramédical</p> <p>Logiciels métiers et interconnexion</p> <p>Matériel informatique</p> <p>Imprimante 3D</p> <p>2 e-Cabinet Médical et paramédical : système visio + e-Cab et e-Lab dentaire</p> <p>2 Télécabines de consultation</p> <p>Pharmacie pédagogique : système visio avec retransmission, espaces orthopédique, préparation, entretien pharmaceutique (mutualisé médical et paramédical), matériel orthopédie, matériel informatique défibrillateur, croix verte et caducée ...</p>
--

FONCTIONNEMENT

<p>Consommables numériques pédagogiques pour les plateaux (Odontologie, Médicale et paramédical, Pharmaceutique</p> <p>Installation et Maintenance des matériels pédagogiques</p>

PERSONNEL (5 années)

<p>Intervenants extérieurs</p> <p>Ingénieur pédagogique</p> <p>Assistant pédagogique</p>
--

Ce projet a connu plusieurs phases, avec la rédaction d'une lettre d'intention, puis le dépôt du dossier complet et enfin une présentation orale au ministère. Madame Gaëlle ROBERT précise que, lors de cette audition, elle était représentante administrative, accompagnée par Monsieur le Doyen de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales Pierre CLAVELOU et Madame Céline MONGARET. Sept membres de jury connaissant le dossier évaluaient la pertinence des justifications du projet. La proposition de mise à disposition des outils pédagogiques ainsi que la progression réaliste du projet ont été appréciées, permettant aux UFRs d'être lauréat de la quasi-totalité de leur demande initiale.

L'obtention de la validation de ce projet est à voir comme une opportunité, sa mise en œuvre va amener beaucoup de nouvelles choses dans le quotidien, certaines pourront être perçues comme contraignantes comme des travaux qu'il faudra accepter.

S'ensuit un temps d'échanges.

La première question porte sur l'emplacement de la nouvelle pharmacie pédagogique. Madame le Doyen répond qu'elle sera située au 2^{ème} étage R1, cette décision avait déjà été anticipée.

Il est demandé si ce nouveau projet impliquera des heures d'enseignement en plus. Madame le Doyen répond qu'il s'agit de salles et d'outils d'enseignement à intégrer dans les cours, notamment dans les cours de simulation (exemple du volet consultation distancielle possible à intégrer dans une UE).

Madame Gaëlle ROBERT ajoute que ce projet peut permettre également d'apprendre l'utilisation des logiciels métiers, ce qui pourrait répondre à une demande récurrente émise par les étudiants.

Madame Gaëlle ROBERT est interrogée concernant la sanctuarisation du budget obtenu. Elle indique que le suivi de ce budget est assuré par l'UFR, donc toutes les dépenses doivent être en lien avec le cahier des charges validé, géré par l'ANR.

Les locaux seront mis à disposition des enseignants pour la mise en pratique et la mise en perspective professionnelle.

Qu'en est-il de la première pharmacie pédagogique ? Il n'est pas prévu de la supprimer car il est bénéfique d'avoir deux pharmacies pédagogiques à disposition. La deuxième pharmacie pourrait accueillir environ 40 étudiants, par rapport à la première qui a une capacité d'accueil de 19 étudiants.

IX. Présentation des actions sociétales 2025/2026



L'opération « Campus sans tabac » est un projet sur plusieurs années. La prochaine étape aura lieu le 13 novembre 2025, lors d'une journée consacrée à de la médiation en présence de stands, et la restitution de l'enquête en cours auprès des personnels et usagers présents sur le campus santé.

X. Informations et questions diverses

Monsieur David BALAYSSAC informe le Conseil de la candidature de l'UFR de Pharmacie au projet PeA Rwanda, dont le dossier a été envoyé récemment. Cette action a pour but d'aider le Rwanda à construire des parcours de pharmacie hospitalière et industrielle, en proposant des échanges, notamment pour des terrains de stages hospitaliers. Un budget de 3 millions d'euros a été demandé, comprenant majoritairement les ressources humaines dont les salaires des internes. La réponse est attendue autour du mois d'octobre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.*

Le Doyen Directeur
Christiane FORESTIER

